

Le Bordereau d'offre de stage (BOS) qui suit a deux objectifs :

- 1) Permettre à la responsable des stages de valider l'offre. Ce processus de validation est multicritère. Il dépend notamment du contexte du stage et des missions proposées.
- 2) Recenser toutes les informations utiles pour la convention de stage.

Il est donc important de remplir TOUS LES CHAMPS. La description du sujet et du contexte doit être claire et détaillée, il ne faut pas hésiter à ajouter une page au bordereau et ne pas se restreindre aux trois lignes dans le cadre. La responsable des stages doit être en mesure de juger de la pertinence de l'encadrement (spécialiste ? quel suivi sera assuré ?), ainsi que de la pertinence du sujet par rapport à la formation.

Pour cette première expérience en entreprise, le présentiel est de mise. Si du télétravail est envisagé, dans la limite de 2 jours maximum par semaine, il serait utile de préciser l'organisation envisagée pour ces jours de télétravail.

Les stages en BUT2 devraient avoir une durée de 8 à 10 semaines pleines, donc de 40 à 50 jours travaillés. ATTENTION, comme quand il y a des jours fériés, la durée calendaire est plus longue.

Une fois le bordereau validé, le/la futur.e stagiaire sera renvoyé.e vers une plateforme de saisie des conventions où il faut saisir toutes les informations du BOS. Le sujet de stage devrait être résumé et ne pas dépasser 300 caractères.

haifa.zargayouna@univ-paris13.fr, aissatou.sissoko1@univ-paris13.fr

Merci de nous retourner ce document dûment complété à l'adresse ci-dessus

Conformément à l'article L. 612-11 du code de l'éducation modifié par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013, lorsque la durée de stage au sein d'une même entreprise, administration publique, assemblée parlementaire, assemblée consultative, association ou au sein de tout autre organisme sur une base de 7h/jour 22 jours/mois, le ou les stage(s) font l'objet obligatoirement d'une gratification sur le territoire français. Ladite gratification est versée mensuellement et son montant est fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail. Cf. montant de gratification depuis le 1^{er}/01/2023 <http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire>

LE.A STAGIAIRE

Nom - Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : @ :

Nom et ville du Centre de Sécurité Sociale (ex : CPAM de Bobigny) :

L'ENTREPRISE

Raison sociale : Nombre de salariés :

Siret : Type entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ @

Domaine d'activités de l'entreprise :

Signataire de la convention de stage :

Nom - Prénom : Fonction :

☎ : @ :

Tuteur de stage (encadrant technique) :

Nom - Prénom : Fonction :

☎ : @ :

Adresse du lieu de stage si différent de l'organisme :

.....
.....

Possibilité d'alternance en BUT3 : oui non

Gratification envisagée : oui non

Titre du stage proposé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

